

# SMCP

sandro • maje • claudie pierlot • fursac

## Politique d'utilisation des ressources et d'économie circulaire du Groupe SMCP

*Version 1*

*Dernière date de mise à jour : décembre 2024*

*Validée par : Direction RSE Groupe*

## Introduction

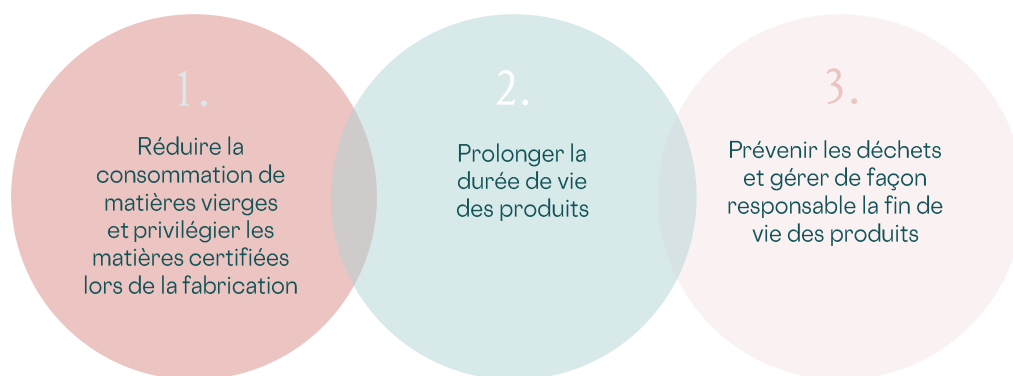
Une des ambitions du pilier **SMCProduct** de notre stratégie RSE est de concevoir des collections plus responsables en proposant des produits fabriqués à partir de matières et de procédés de transformation à plus faible impact environnemental, d'intensifier toutes les initiatives d'économie circulaire de nos marques.

Afin d'assurer le bon déploiement et le suivi des mesures portées par la stratégie du Groupe, la Direction RSE Groupe travaille en étroite collaboration avec les Directions Production des marques.

## Notre politique d'utilisation des ressources et d'économie circulaire

La politique mise en œuvre en matière d'utilisation des ressources et d'économie circulaire s'articule autour de trois axes, couvrant chaque étape du cycle de vie des produits et l'ensemble de la chaîne de valeur du Groupe : la fabrication, l'utilisation et la fin de vie.

Cette politique repose sur les axes suivants :



### *Réduire la consommation de matières vierges et privilégier les matières certifiées lors de la fabrication*

La réduction de la consommation de matières consiste en premier lieu à ajuster au mieux la production des produits à la demande afin de limiter les quantités d'inventus. Cette utilisation raisonnée des ressources, passe par un travail d'allocation des bonnes quantités de produits aux points de vente et de centralisation des stocks. Le recours à des matières recyclées dans les produits constitue également un axe prioritaire d'éco-conception au service de la réduction de l'ensemble des impacts environnementaux du Groupe (émissions de CO<sub>2</sub>e, consommation d'eau, pollutions, biodiversité, occupation des terres, etc.).

En complément des matières recyclées, un ensemble de matières à plus faible impact environnemental est également privilégié par les marques de SMCP. Cette sélection de matières repose sur des labels indépendants dont les bénéfices environnementaux sont établis sur la base de données factuelles et publiques. Ces critères sont partagés à chaque saison avec l'ensemble des fournisseurs.

Les matières à plus faible impact environnemental reconnues par le Groupe sont :

- le coton biologique certifié selon les labels *Global Organic Textile Standard* (GOTS) ou *Organic Content Standard* (OCS) ;

# SMCP

sandro · maje · claudie pierlot · fursac

- les matières recyclées (polyester, nylon, laine, viscose, coton, cuir, etc.) certifiées selon les labels *Global Recycled Standard* (GRS) ou *Recycled Claim Standard* (RCS) ;
- la laine de mouton, d'alpaga ou de chèvre angora (laine mohair) certifiée selon des labels de préservation des écosystèmes et du bien-être animal : *Responsible Wool Standard* (RWS) pour la laine de mouton, *Responsible Mohair Standard* (RMS) pour la laine mohair et *Responsible Alpaca Standard* (RAS) pour la laine d'alpaga ;
- la viscose certifiée *Forest Stewardship Council* (FSC) garantissant un approvisionnement en bois issu de forêts gérées durablement ainsi que certaines marques de viscose (ex. : viscose LENZING™ ECOVERO™, Livaeco) qui, en plus d'être certifiées FSC, appliquent des procédés de fabrication plus vertueux sur le plan environnemental (forte réduction de la consommation d'eau, d'énergie et de produits chimiques) ;
- le lin européen certifié par les labels *European Flax* ou *Master of Linen* ;
- le cuir issu de tanneries certifiées selon le label *Leather Working Group* (LWG) au niveau *Silver* ou *Gold*. Ces tanneries répondent aux meilleures pratiques sectorielles en matière de consommation d'eau, d'énergie ou d'utilisation de produits chimiques.

L'objectif est d'atteindre 100 % de matières certifiées dans les produits (prêt-à-porter et accessoires) dont 30 % de matières recyclées d'ici à 2030.

Concernant les emballages, les lignes directrices du Groupe privilégient également le recours à des matières recyclées et certifiées (labels FSC ou PEFC pour le papier et le carton notamment). Les engagements du Groupe concernant les emballages en papier et carton sont retranscrits dans la politique *CanopyStyle* et *Pack4Good* du Groupe, signée dans le cadre de sa collaboration avec l'ONG Canopy.

L'objectif est que 100 % des emballages en papier et carton (cartons logistiques et e-commerce, étiquettes, papier de soie, sacs de caisse, boîtes à chaussures) soient en matière recyclée ou certifiée d'ici à 2026.

Afin de piloter efficacement sa stratégie et d'orienter les décisions en matière de mix matières, le Groupe réalise des évaluations de l'impact environnemental des produits en fonction de leur composition et des procédés de fabrication, en tenant compte des émissions carbone associées, de la consommation d'eau nécessaire à la production ou encore des impacts sur la pollution et la biodiversité. Ce travail d'analyse approfondi, réalisé après chaque saison, permet de mesurer les progrès accomplis et d'ajuster le plan d'action en conséquence. En intégrant ces impacts tout au long du cycle de vie des produits, de la conception à la fin de vie, la volonté du Groupe est d'optimiser en continu les choix de production pour atteindre ces objectifs.

## *Prolonger la durée de vie des produits*

L'allongement de la durée de vie des produits commercialisés par le Groupe participe également à la réduction des consommations de ressources naturelles.

Cette démarche se manifeste tout d'abord par des politiques qualité au sein des marques définissant des protocoles de tests à respecter avant la mise sur le marché des produits (tests de résistance à l'abrasion, au dégorgeage de la teinture, etc.). Les marques du Groupe participent par ailleurs au projet DURHABI, piloté par l'Institut français du textile et de l'habillement (IFTH), visant à normaliser à l'échelle mondiale l'évaluation de la durabilité physique des produits textiles mode.

En complément, SMCP développe depuis 2021 des services de seconde main, de location et de réparation qui permettent *in fine* d'accroître la durée d'utilisation des produits. L'émergence de ces nouvelles activités constitue également une source d'information utile pour analyser les causes d'usure et les difficultés de réparation des produits afin d'en tirer des enseignements pour améliorer la conception des collections.

Le Groupe entend poursuivre au cours des prochaines le développement de ces services circulaires dans toutes ses marques et ses principaux marchés.

## *Gérer de façon responsable la fin de vie des produits*

Le groupe SMCP interdit la destruction des invendus partout dans le monde. Ceux-ci sont commercialisés dans le cadre d'*outlets* et de ventes privées ou font l'objet de dons à des associations. Concernant les produits défectueux, la politique consiste en première intention à réparer les produits quand cela est possible pour les remettre dans un circuit de vente. Pour les produits non réparables ne pouvant être réutilisés, des solutions locales de recyclage doivent être mises en œuvre.

SMCP se conforme aux réglementations locales œuvrant à l'amélioration de la collecte et du recyclage des textiles usagés et verse notamment chaque année en France à l'éco-organisme *Refashion* une éco-contribution visant à financer le recyclage des vêtements, linges de maison et chaussures. Le développement de filières à responsabilité élargie des producteurs (REP) de ce type est prévu au cours des prochaines années dans d'autres pays européens.

## *Collaborer pour une mode circulaire*

SMCP s'engage activement dans des partenariats multi-acteurs et sectoriels afin de renforcer la prise en compte des enjeux environnementaux et de contribuer aux efforts collectifs en matière d'économie circulaire et de gestion des ressources. Le Groupe collabore avec des organisations clés telles que **Canopy**, la **Fédération de la Mode Circulaire**, **Leather Working Group (LWG)** et l'**Alliance du Commerce** pour promouvoir des pratiques plus responsables au sein de l'industrie. En complément, SMCP participe à des groupes de travail organisé par le gouvernement français, visant à accélérer la transition vers une mode plus durable. Ces engagements permettent d'échanger les meilleures pratiques, d'innover collectivement et d'avoir un impact plus large sur l'ensemble de la filière.